



**Mini-guide pour les
professionnels RH :
Véhicules de société
électriques et
politique de recharge**

*Comment
assurer une
transition fluide
vers la conduite
électrique au
sein de votre
organisation ?*



traxall.be

“

Une bonne politique de recharge n'est pas seulement une nécessité opérationnelle, mais aussi un choix stratégique qui réduit les coûts et augmente la satisfaction des collaborateurs." - Bart Van Elsacker, Consulting & Project Manager



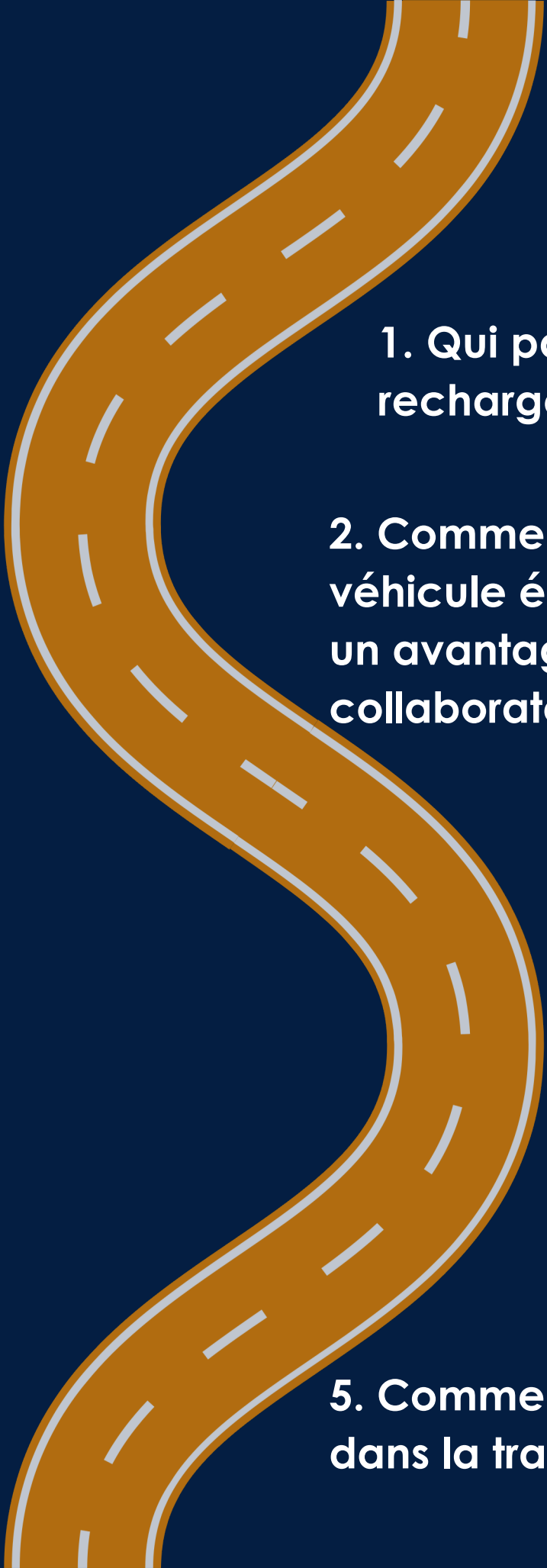
La conduite électrique n'est plus l'avenir. C'est le présent.

De plus en plus d'entreprises misent pleinement sur une flotte de véhicules de société 100 % électriques, motivées par les avantages fiscaux, la durabilité et les économies à long terme. Mais la transition vers les véhicules électriques (VE) apporte également de nouveaux défis.

En tant que professionnel RH, vous recevez probablement des questions de collaborateurs concernant les solutions de recharge, les coûts, les cartes de recharge et les véhicules pool. Une politique de recharge claire et une communication efficace sont essentielles pour aider les collaborateurs à s'adapter à cette nouvelle façon de conduire.

Par ailleurs, le budget mobilité fédéral joue un rôle de plus en plus important dans cette évolution : au sein du pilier 1 (la voiture de société), seuls les véhicules 100 % électriques sont encore autorisés aujourd'hui. Cela accélère l'électrification des flottes et rend une politique VE et de recharge réfléchie encore plus importante.

Avec ce guide, nous vous proposons des conseils pratiques pour optimiser votre politique de recharge et accompagner vos collaborateurs dans la transition vers la mobilité électrique.



THÈMES

1. Qui paie la borne de recharge à domicile ?

2. Comment faire en sorte qu'un véhicule électrique soit perçu comme un avantage par les nouveaux collaborateurs ?

3. Quelle est la meilleure stratégie de recharge ?

4. Comment élaborer une politique de recharge efficace ?

5. Comment gérer les véhicules pool dans la transition vers l'électrique ?

1. Qui paie la borne de recharge à domicile ?

De nombreux employeurs se demandent également s'ils sont obligés de fournir une borne à domicile lorsqu'ils imposent un véhicule électrique.

La réalité aujourd'hui

La plupart des entreprises prévoient encore une solution de recharge à domicile, incluant l'installation et le remboursement des frais de recharge. Mais le marché évolue. De plus en plus de collaborateurs possèdent déjà une borne de recharge, par exemple via un ancien employeur, le travail de leur partenaire ou encore grâce aux obligations liées aux nouvelles constructions. Cela soulève de nouvelles questions :

- L'employeur peut-il reprendre une borne existante et l'intégrer dans son système de remboursement ?
- Une seconde borne est-elle nécessaire si le collaborateur possède déjà une borne privée ?
- Comment gérer les collaborateurs qui rechargent via la borne de leur partenaire ?

Choix stratégiques pour les RH et les employeurs

De nouveaux modèles apparaissent pour répondre à ces défis :

- Fourniture complète : L'employeur fournit la borne, l'installation et le remboursement des frais.
- Remboursement uniquement des coûts de recharge : Le collaborateur fournit lui-même la borne et l'installation. L'employeur rembourse uniquement les coûts énergétiques, comme pour un abonnement téléphonique.
- Charging-as-a-Service : L'employeur loue une borne de recharge, comme un décodeur TV. Lorsqu'un collaborateur quitte l'entreprise, la borne peut être réutilisée pour un autre collaborateur.



Point d'action RH : Veillez à ce que votre car policy soit adaptée à cette nouvelle réalité et communiquez clairement la manière dont les collaborateurs peuvent déclarer leurs frais de recharge.

2. Comment faire en sorte qu'un véhicule électrique soit perçu comme un avantage par les nouveaux collaborateurs ?

Les nouveaux collaborateurs qui ont droit à une voiture de société pourront de plus en plus souvent choisir uniquement un véhicule électrique. Comment faire en sorte qu'ils y voient un avantage plutôt qu'une contrainte ?

Trois types de collaborateurs et leurs besoins

1. Les conducteurs expérimentés de VE

- Ont déjà conduit un véhicule électrique et ne veulent plus autre chose.
- Souhaitent avoir de la clarté sur les véhicules électriques qu'ils peuvent choisir et sur la manière dont les frais de recharge sont remboursés.

2. Les nouveaux conducteurs de VE

- N'ont encore jamais conduit de véhicule électrique et ont des questions pratiques.
- Ont besoin d'accompagnement : comment fonctionne la recharge ? Qu'en est-il des coûts et de la consommation ?
- Mettre en avant les avantages fiscaux peut les convaincre (ATN plus faible, image écologique).

3. Les “petrolheads” (sceptiques des VE)

- Sont habitués aux moteurs thermiques et ont beaucoup de préjugés à l'égard des véhicules électriques.
- Recherchent de la sécurité : la recharge n'est-elle pas trop complexe ? Qu'en est-il de l'autonomie ?
- Serai-je suffisamment remboursé ?
- La persuasion fonctionne grâce au storytelling : laissez des collègues partager leurs expériences positives et proposez des essais.



Point d'action RH : Développez un programme d'onboarding spécifique pour les nouveaux conducteurs de VE, avec une période de test et un guide pratique reprenant les questions les plus fréquentes.

3. Quelle est la meilleure stratégie de recharge ?

Avec les nombreuses possibilités de recharge, il est essentiel que les collaborateurs sachent où et comment recharger leur véhicule de manière optimale. Cela facilite la transition vers les VE tout en évitant des coûts inutiles.

Trois options principales de recharge



Recharge à domicile

- La solution la plus confortable pour les collaborateurs.
- Souvent la plus économique pour l'employeur.
- Les remboursements peuvent être gérés via la borne ou une application.



Recharge au bureau

- Souvent moins chère que la recharge publique, surtout lorsque l'entreprise gère elle-même les bornes de recharge.
- Certaines entreprises paient toutefois les tarifs publics lorsqu'elles ne sont pas propriétaires de la borne (par exemple sur un parking partagé), il est donc important de bien vérifier cet aspect.



Recharge publique

- Indispensable pour les collaborateurs qui ne disposent pas d'une borne de recharge à domicile ou qui sont souvent en déplacement.
- Attention ! La recharge publique est souvent la plus coûteuse, surtout la recharge rapide (DC).
- Mettez les bons outils à disposition des collaborateurs. Il est préférable de travailler avec un partenaire de carte de recharge disposant d'une application claire et conviviale.



Point d'action RH : Communiquez clairement où et quand les collaborateurs doivent privilégier la recharge afin de limiter les coûts.



4. Comment élaborer une politique de recharge efficace ?

Une politique de recharge claire permet aux collaborateurs de comprendre exactement comment déclarer leurs frais et évite les malentendus.

Points essentiels dans une politique de recharge

- Veillez à ce que les collaborateurs reçoivent leur carte de recharge avant de récupérer leur véhicule.
- Utilisez une seule carte de recharge par collaborateur et évitez la confusion avec la carte fournie par le constructeur automobile.
- Donnez accès à l'application du fournisseur de recharge afin de vérifier les tarifs et les emplacements.
- Prévoyez une procédure claire en cas de perte de carte.
- Envisagez des solutions innovantes comme les systèmes de split-bill ou les applications qui alertent en cas de borne coûteuse.



Point d'action RH : Assurez-vous que la politique de recharge soit simple et facilement accessible, par exemple via une FAQ sur l'intranet.

5. Comment gérer les véhicules pool dans la transition vers l'électrique ?

Les véhicules pool sont un sujet sensible dans la transition vers l'électrique. De plus en plus de collaborateurs s'attendent à ce qu'ils soient également électriques.

Comment gérer les véhicules pool ?

- Veillez à ce que les collaborateurs reçoivent leur carte de recharge à temps, avant de récupérer leur véhicule.
- Utilisez une seule carte de recharge par collaborateur et évitez toute confusion avec la carte de recharge de la marque automobile. Cette dernière n'est pas liée au compte de l'employeur et ne permettra donc aucun remboursement.
- Donnez aux collaborateurs accès à l'application du fournisseur de la carte de recharge afin qu'ils puissent consulter les tarifs et les emplacements des bornes.
- Prévoyez une procédure claire en cas de perte de carte de recharge, y compris le délai de mise à disposition d'une carte de remplacement.
- Envisagez des solutions innovantes telles que les systèmes de split-bill ou les applications qui avertissent des bornes de recharge coûteuses.



Point d'action RH : Veillez à ce que les véhicules pool soient adaptés à l'avenir et investissez progressivement dans des modèles électriques afin de convaincre les collaborateurs.

Conclusions

Les RH comme clé d'une politique VE intelligente

La conduite électrique apporte de nouveaux défis, mais aussi d'énormes avantages. Grâce à une politique de recharge intelligente et une communication claire, vous permettez aux collaborateurs de vivre cette transition de manière positive tout en gardant les coûts maîtrisés.

Découvrez toutes ces informations et bien plus encore dans notre série de vidéos sur YouTube.



**Vous souhaitez être
accompagné dans
l'élaboration d'une
politique de
recharge VE
adaptée à votre
entreprise ?**

Contactez-nous.

FOLLOW US

